

InfosLilas

N°210 // MARS 2021

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr



Violentomètre : un outil contre les violences faites aux femmes

Sommaire



04 - 07 Après coup

09 Au fil des jours

Aux Lilas, le 8 mars, c'est toute l'année !

10 Les Lilas, ville durable

Les panneaux solaires de l'école Waldeck-Rousseau produisent de l'électricité

13 à 16 Dossier

Vidéoprotection : un outil au service de la tranquillité publique

17 à 20 Culture

21 Portrait Claude Roméo

22 Associations

Pas sans toit : toujours là pour aider les Indivisibles !

27 Histoire

Le Colonel Lisbonne et les Communards Lilasiens

24-25 Vie municipale

Compte rendu du Conseil municipal du 3 février 2021

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



PERMANENCES JURIDIQUES ET SOCIALES

■ Permanence d'avocats :

le samedi de 9h à 11h30, en Mairie.

■ Conciliateur de justice :

les mercredis et jeudis toute la journée au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy). Prendre rdv uniquement par écrit au tribunal.

PERMANENCES AU C.C.A.S. 193-195 RUE DE PARIS

■ Point d'accès au droit :

le jeudi de 14h à 17h, sur rdv : 01 41 58 10 91

■ Permanence écrivain public :

deux jours par mois, sur rdv au 01 41 58 10 91

■ Permanence de l'Agence départementale pour l'information sur le logement 93 (ADIL) :

deuxième mercredi (permanence généraliste) et quatrième mercredi (permanence DALO) du mois, sur rdv au 01 41 58 10 91

■ Permanence de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées (UNRPA) : dossiers retraites et droits annexes. Le mercredi matin, sur rdv au 01 41 58 10 91

■ Permanence du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) :

accompagnement des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Le mercredi après-midi, sur rendez-vous au 01 41 58 10 91

■ Permanence de l'assistante sociale de la CAF : le mardi matin (les rendez-vous sont pris directement par la CAF)

PERMANENCES RESF

■ Joindre RESF : 06 07 53 49 92 ou 06 84 78 23 24 - resf.leslilas@gmail.com

PERMANENCE FISCALE

La permanence assurée en Mairie par des agents du service des impôts est suspendue jusqu'à nouvel ordre. La Ville a fait connaître son opposition à cette décision et demandé le rétablissement de cette permanence.

PERMANENCE INFO ÉNERGIE

Deuxième vendredi du mois à la Direction Générale des Services Techniques, 196 rue de Paris. Gratuit sur rdv au 01 42 87 99 44

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Lionel Benharous
- Rédaction en chef : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr)
- Rédaction : Christophe Lalo et Marion Peyre (marionpeyre@leslilas.fr)
- Ont participé à ce n° : Marc Godin, Martine Jeandot
- Maquette : Maro Haas
- Mise en page : Thierry Chauvin
- Photos : Elodie Ponsaud, Michael Barrier
- Imprimeur : Le réveil de la Marne
- Dépôt légal : août 2002
- Imprimé à 14 800 ex. sur papier écologique.



Face à cette crise sanitaire, aux Lilas, nous avons adopté un parti-pris : accompagner les Lilasien.nes et soutenir en particulier celles et ceux qui souffrent le plus.



Le 25 février, constatant la dégradation rapide des indicateurs sanitaires, le Premier ministre a placé vingt départements en « surveillance renforcée », parmi lesquels la Seine-Saint-Denis.

La circulation plus active du virus doit nous inciter à la prudence et au respect des mesures permettant de limiter sa propagation dans le but d'éviter – ou de limiter la durée – de mesures plus restrictives encore.

Depuis un an désormais, nous vivons au rythme de cette crise sanitaire.

Le bilan est lourd : en France, près de 90 000 personnes ont perdu la vie, plus de 3,5 millions ont été touchées par le virus, développant des formes parfois graves de la maladie.

Les conséquences économiques et sociales sont importantes : confinements et couvre-feu ont fragilisé l'activité économique et vu s'accroître la précarité. Les files d'attente qui s'allongent aux portes des associations solidaires, dont le travail est si indispensable, serrent le cœur.

Être privé.es de ce que nous aimons tant nous pèse : ces moments en famille, entre ami.es, au restaurant ou au théâtre, au concert ou au cinéma, au stade ou au musée.

Face à cette crise, aux Lilas, nous avons adopté un parti-pris : appliquer les mesures décidées par l'Etat bien sûr, mais plus encore, accompagner les Lilasien.nes et soutenir en particulier celles et ceux qui souffrent le plus.

Depuis des mois, nous sommes aux côtés de la communauté éducative, de nos commerçant.es et du monde associatif, des acteurs du sport et de la culture, des Senior.es et des jeunes, des plus fragiles et des plus modestes.

Nous appliquons les protocoles sanitaires dans les écoles pour y garantir la plus grande sécurité.

La « semaine des restaurateurs Lilasien.nes » a rencontré son public et les commerçant.es disposant d'une terrasse sont exonéré.es de redevance jusqu'en juin au moins. Un dispositif spécifique soutient et accompagne les jeunes. La vie culturelle se poursuit, sous des formes adaptées. De nombreux Senior.s sont régulièrement contactés pour rompre l'isolement. Le partenariat avec les associations solidaires est étroit.

Nous poursuivrons jusqu'à ce que cette crise prenne fin. Car nous finirons par en voir le bout et nous devons faire confiance aux scientifiques pour que ce soit le plus rapidement possible.

Les tests se multiplient et nous avons œuvré, nous œuvrerons encore à ce que chacun.e y ait accès, notamment en proposant des sessions ouvert.es à tou.tes.

Les masques font désormais partie de notre quotidien et nous en avons distribué de très nombreux gratuitement, encore cette semaine dans nos écoles.

Les traitements médicaux deviennent plus performants et la vaccination représente un réel espoir. Elle reste réservée à un public prioritaire et les doses manquent encore trop souvent. Mais les services municipaux sont mobilisés pour informer les Lilasien.nes, les aider à obtenir des rendez-vous, les conduire dans les centres de vaccination si nécessaire. Un partenariat se met en place avec un hôpital pour que des créneaux soient réservés aux habitant.es de notre ville et le « bus de la vaccination » du Département fera plusieurs haltes aux Lilas en mars pour informer et vacciner des Lilasien.nes prioritaires.

Si l'optimisme doit prévaloir, on ne peut toutefois prévoir quand nous retrouverons notre « vie d'avant ». Sans doute connaissons-nous d'autres moments difficiles mais en faisant preuve de solidarité et de responsabilité, nous les surmonterons.

Lionel Benharous,
Maire des Lilas

27 janvier : Alex Pattie au centre de loisirs

Dans le cadre de *Mon.Ma Voisin.e est un.e Artiste*, le centre de loisirs a accueilli Alex Pattie qui présentait le conte traditionnel *Le chat et le bol de porridge*. Un beau moment partagé et apprécié...



27 janvier : Faut-il avoir peur des écrans ?

La place des écrans dans la famille, surtout à l'heure de la crise sanitaire qui réduit les interactions sociales, était le thème de ce nouveau « café des parents » organisé par l'équipe du Kiosque.

31 janvier : Don du sang

Les Lilasiens.es se sont une nouvelle fois mobilisés.es lors de cette journée de collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang au gymnase Liberté.



3 février : Daniel Guiraud reçoit la médaille de la Ville

Lors du Conseil municipal, Lionel Benharous a remis la médaille de la Ville à Daniel Guiraud, nommé Maire Honoraire des Lilas.



6 février : Madamelune à Lilas en Scène

Durant la crise sanitaire, les répétitions ou les présentations de spectacles aux professionnels restent autorisées : la compagnie Madamelune a pu proposer une première lecture de son prochain spectacle, fruit d'une collaboration avec le Centre Municipal de Santé des Lilas, dans les locaux de Lilas en Scène.





10 et 11 février : Nouvel épisode neigeux aux Lilas

Il a neigé sur Les Lilas dans la nuit du 10 au 11 février. Après des salages préventifs, les équipes de la voirie, renforcées par des agents d'autres services, sont intervenues pendant la nuit et toute la journée du lendemain afin que les habitant.es puissent circuler en toute sécurité dans les rues de la ville.



10 et 12 février : Lancement de la concertation sur la restauration scolaire

Le 10 février, la première réunion, animée par Gaëlle Giffard, conseillère municipale déléguée à l'alimentation et à la restauration scolaire, s'est tenue en visioconférence avec une cinquantaine de participant.es. Le 12 février, les élu.es sont venu.es à la rencontre des parents d'élèves devant l'école Romain-Rolland pour présenter les enjeux de la concertation. Dans les semaines à venir, ils seront présents devant toutes les autres écoles.

11 février : Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais et Romainville veulent prévenir ensemble les affrontements entre bandes rivales

Les trois Villes ont décidé d'intensifier leur travail en commun pour lutter contre le phénomène de bandes en signant une convention partenariale avec le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (cf article page 12).



Gaëlle Giffard, en charge de la restauration scolaire, devant l'école Romain-Rolland



Laurent Baron, Elisabeth Johnston (FFSU), Lionel Benharous et François Dechy



Sander Cisinski, Premier Maire-adjoint, échange avec un parent d'élève



12 février : Journée de l'élégance au lycée Paul-Robert

Le dernier jour avant les vacances scolaires était consacré à l'élégance au lycée Paul-Robert. Les élèves étaient invité.es à se présenter dans leur tenue la plus élégante, à emprunter le tapis rouge et à se faire prendre en photo avec leurs camarades. L'occasion de penser un peu à autre chose qu'à la crise sanitaire...

16 février : Atelier scientifique au centre de loisirs

Pendant les vacances, les petit.es Lilasiens.nes de maternelle accueilli.es au centre de loisirs ont participé à un atelier scientifique avec l'association *Les savants fous*.



17 février : Atelier de doublage de mangas

Apprendre à doubler un manga ? Un jeu d'enfant grâce à cet atelier organisé par le théâtre du Garde-Chasse dans les locaux d'*Un lieu pour respirer*.



18 février : Des visières pour les résidences Marcel Bou et Voltaire

Le Maire et les élu.es ont remis aux résident.es et au personnel des visières de protection offertes par le *Lions Club*. Une occasion, aussi, de se rencontrer et d'échanger...



La directrice de Marcel Bou en compagnie du Maire, de Christian Lagrange conseiller municipal en charge de la mémoire, et de résidentes



Patrick Carrouër, conseiller municipal délégué à l'action sociale, et Valérie Lebas Maire-adjointe en charge des Seniors, échantent avec des résident.es

18 février : Carnaval au centre de loisirs

Les animateur.rices du centre de loisirs Jean-Jack Salles ont organisé un carnaval haut en couleurs à l'occasion des vacances d'hiver.



26 février : Elle(s) en représentation virtuelle

Compte tenu de la crise sanitaire, Benedetta Zonza n'a pu présenter son spectacle *Elle(s)*, dans lequel une mère raconte les grands combats féministes à sa fille, sur les planches du Garde-Chasse comme prévu. Une diffusion virtuelle a cependant été réalisée via le site Internet de la Ville, qui a réuni un public nombreux.

27 février : Pierre-Michel Sivadier en direct sur le site de la Ville

Très belle lecture-concert en direct et en visioconférence pour clôturer la manifestation *Mon.Ma Voisin.e est un.e Artiste*.

27 février : Cal & Co s'expose rue Messonier

Proposition originale de l'association Cal & Co. *Sortir ! Sortir ?* est en effet une exposition d'œuvres intouchables car en vitrine. Une manière de continuer de faire vivre l'art et la culture malgré les restrictions liées à la crise sanitaire.



19 février : Deux anciens élus des Lilas à l'honneur

Élus de nombreuses années aux Lilas, Jean-Claude Poirier et Georges Amzel ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en récompense de leurs parcours professionnels.



Le Maire et Christian Lagrange remettent à J.C. Poirier et G. Amzel leurs diplômes lors d'une cérémonie en petit comité.



1^{er} mars : Protocole sanitaire renforcé pour les cantines

Soucieuse de respecter strictement le nouveau protocole sanitaire très contraignant édicté par l'Education nationale le 8 février, la Ville a recherché des solutions adaptées à chaque école. Ainsi à Romain-Rolland et Waldeck-Rousseau, deux lieux de restauration supplémentaires ont été ouverts, unique moyen de respecter les distances imposées. En espérant au plus vite, le retour à une situation plus habituelle...



Gaëlle Giffard et Lionel Benharous observent la mise en place du nouveau protocole sanitaire à l'école Romain-Rolland

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux prochaines élections départementales et régionales prévues les dimanches 13 et 20 juin 2021, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au vendredi 7 mai. Cette démarche peut être réalisée directement sur le site **www.service-public.fr**

Vous pouvez également retirer le formulaire CERFA en Mairie (service Affaires Civiles) et procéder à votre inscription en joignant des photocopies d'un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, etc.) ou adresser un courrier accompagné des mêmes documents.

En cas de déménagement au sein de la commune, vous devez signaler votre nouvelle adresse en procédant à cette même démarche d'inscription.

+infos : 01 72 03 17 01 / 17 25/17 54/17 26

Restriction de circulation pour les véhicules Crit'Air 4 : consultation grand public

Une Zone à Faibles Emissions, destinée à faire baisser les émissions polluantes et les particules fines et améliorer la qualité de l'air, est instaurée depuis le 1er juillet 2019. Elle prévoit des interdictions de circulation pour les véhicules Crit'Air 5 et non classés à l'intérieur du périmètre formé par l'autoroute A86, dont fait partie Les Lilas.

Une nouvelle étape prévoit d'étendre cette restriction aux véhicules classés Crit'Air 4, à compter du 1er juin 2021. Du 9 au 31 mars, la Métropole du Grand Paris (MGP) lance une consultation du public : un dossier présentant le projet et ses objectifs sera consultable sur le site de la MGP et sur celui de la Ville. Il sera possible de déposer des contributions qui seront ensuite examinées par un.e commissaire-enquêteur.rice.

+infos : <https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net/>



Ligne 11

Fin de service à 22h les mercredis et jeudis du 17 mars au 15 avril

En raison de travaux de nuit dans le cadre du prolongement de la ligne 11, du 17 mars au 15 avril, le trafic s'arrêtera dès 22h les mercredis et jeudis soirs. Le reste de la semaine, il restera normal.

Pendant ces travaux, les stations en correspondance resteront desservies par les autres lignes. Les lignes de bus 20 et 105 seront renforcées pour assurer une meilleure fréquence. Vous pouvez retrouver tous les itinéraires de remplacement sur le site de la RATP. Les agents RATP sont à votre disposition pour vous aider à adapter votre trajet.

Voirie

Les travaux du carrefour des Bruyères vont devoir s'interrompre

La RATP a récemment informé la Ville de la nécessité de changer tous les câbles de haute tension pour les besoins d'alimentation du prolongement de la ligne 11, de la rue Lecouteux jusqu'à la rue des Frères Flavian.

Ces travaux commencent le 1^{er} mars et vont toucher les trottoirs du boulevard de la Liberté, de la rue de Paris et notamment du carrefour des Bruyères. Pour qu'ils ne viennent pas endommager les aménagements en cours de réalisation, la Ville a décidé d'interrompre momentanément l'aménagement du carrefour. Les travaux reprendront après ceux de la RATP, vraisemblablement en juillet 2021.



Journée internationale de lutte pour les droits des femmes



Aux Lilas, le 8 mars c'est toute l'année !

Le 8 mars, c'est la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Mais ce combat pour l'égalité, il est à mener toute l'année, au quotidien. La Ville a donc décidé d'organiser 10 mois d'événements et de rendez-vous en hommage à Gisèle Halimi, militante pour les droits des femmes, et à ses combats. Un dispositif qui a dû être adapté à la crise sanitaire...



Benedetta Zonza

Dix mois de rencontres et d'échanges sur l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, clôturés par un festival du film féministe portant le nom de Gisèle Halimi, étaient initialement prévus. Crise sanitaire oblige, plusieurs rendez-vous ont dû être reportés ou adaptés.

Le 25 novembre 2020, la *Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes*, a marqué le coup d'envoi du dispositif sous la forme d'une soirée d'échanges en ligne, en présence de Marie-France Casalis (*Collectif féministe contre le viol*), Caroline De Haas (*collectif #NousToutes*) Pauline Petitjean (intervenante sociale au commissariat des Lilas) et Léa Thuillier (association *En Avant Toute(s)*).

Cette soirée, qui avait pour but d'aborder le rôle que chacun.e, à son échelle, peut jouer auprès des femmes et des enfants, victimes de violences, a rencontré un vif succès.

Un moment fort le 18 mars

Dans le cadre de la *Journée internationale des droits des femmes*, la Ville propose un nouveau rendez-vous en ligne, sur son site Internet, le jeudi 18 mars à 19 heures.

Une soirée qui sera l'occasion d'échanger autour des manières d'exprimer, dans l'espace public, son féminisme et ses idées pour davantage d'égalité entre femmes et hommes. Les échanges réuniront notamment :

- Sarah Durieux, directrice France de *change.org*, plateforme de pétitions en ligne qui promeut de nombreux combats pour plus d'égalité entre femmes et hommes ;
- Laurent Sciamma, humoriste féministe dont le spectacle *Bonhomme* déconstruit les injonctions à la virilité ;

- Karine Shebabo, avocate notamment de Coline Berry, qui intervient dans de nombreux contentieux où la liberté est en jeu ;

- Benedetta Zonza, comédienne, à l'affiche du spectacle *Elle(s)* dans lequel elle raconte à sa fille comment naissent les choix et comment affirmer la liberté des femmes à choisir. D'ailleurs, quelques jours avant le 8 mars, elle a pu donner à voir, en ligne, des extraits de son spectacle. L'occasion de rendre hommage aux femmes qui ont su parler haut et fort pour imposer l'égalité.

Tour à tour, les invité.es témoigneront de leur engagement féministe et de leurs différentes manières de l'exprimer dans l'espace public.

Distribution de violentomètres pour lutter contre les violences

Devant les violences faites aux femmes, qui ont encore augmenté avec les périodes de confinement, la Ville a décidé de se mobiliser une nouvelle fois. Elle a ainsi fait imprimer 20 000 emballages pour baguettes de pain comportant un violentomètre, outil de prévention des violences permettant de « mesurer » si sa relation de couple ne comporte pas de violences. Cet outil de sensibilisation, conçu fin 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et Paris, l'association *En Avant Toute(s)* et la Mairie de Paris, reprend également les numéros utiles pour riposter et lutter contre les violences intrafamiliales. L'objectif : permettre à chacune et chacun de se sentir moins seul.e face à ces violences et trouver des solutions et des outils pour en sortir. Ces emballages seront distribués début mars à l'ensemble des boulangeries lilasiennes.

Intervention du Kiosque au lycée

Pendant la semaine du 8 mars, l'équipe du Kiosque interviendra au lycée Paul-Robert en partenariat avec le Conseil de la Vie Lycéenne, sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Des séances de théâtre Forum et un concours d'affiche sont aussi prévus.

Richard Tzaroukian prend sa retraite



A la fin du mois de mars, il ne vous accueillera plus avec son grand sourire dans son magasin d'optique de la rue de Paris dans lequel il exerçait depuis plus de 30 ans. A 65 ans, Richard Tzaroukian a décidé de prendre une retraite bien méritée. Brillant joueur de handball (en première division nationale), Richard pensait faire carrière dans le sport. Mais après diverses blessures, il décide de se réorienter et reprend des études. Pendant 8 ans, il travaille avec Claude Hatchuel, l'un des deux opticiens des Lilas. Il reprend le magasin au début des années 1990 et se spécialise dans les lentilles de contacts, ce qui devient rapidement une véritable passion. Il continue de se former jusqu'à obtenir une consultation à l'Hôpital des quinze-vingt où il est spécialisé dans les cas difficiles, les greffes de cornées, les kératocônes...

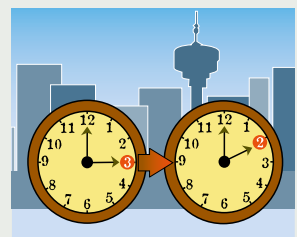
« Je permets à des patients de retrouver une vision normale. C'est très gratifiant », nous disait-il simplement en 2018 dans Infos Lilas. Son magasin d'optique existe depuis plus de 100 ans. Et tandis que Richard se prépare une vie plus au sud, l'avenir est assuré puisque le magasin va poursuivre son activité avec un nouveau propriétaire.

Heure d'été

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars.

A 2h00 du matin, il sera en fait 3h00. Il faudra donc avancer

nos montres d'une heure. Une heure de sommeil en moins cette nuit-là...



Transition énergétique

Les panneaux solaires de l'école Waldeck-Rousseau produisent de l'électricité

Ca y est ! Les 117 panneaux solaires installés sur le toit de l'école Waldeck-Rousseau ont été raccordés et produisent leurs premiers Kwh.

672 ! C'est le nombre de kwh produits par la centrale solaire de la coopérative *Electrons solaires* en une semaine de fonctionnement. Le chiffre sur le compteur n'est pas encore impressionnant « *mais si tout va bien, explique Michel Vial, Président d'Electrons solaires, à l'origine du projet, nous allons produire 36 000 kwh en une année. Cette énergie nous allons la revendre à un fournisseur français, Enercoop* ». Cette centrale photovoltaïque d'origine citoyenne est l'une des premières en Ile-de-France et a pu voir le jour grâce aux

financements de la Région, d'Est Ensemble, de la Ville des Lilas, qui a également mis à disposition le toit de l'école et facilité les travaux, et le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis. « *Nous sommes en train d'installer une deuxième centrale sur le toit d'un collège à Bobigny. Elle produira 100 000 kwh par an* », poursuit Michel Vial. Et pourquoi pas d'autres centrales aux Lilas ? « *Nous y sommes favorables, répond Christophe Paquis, Maire-adjoint à l'environnement. D'ailleurs, les toits des écoles Romain-Rolland ou Paul-*



M. Vial, Président d'Electrons solaires, et C. Paquis, Maire-adjoint en charge de l'environnement devant le compteur de la centrale

Langevin conviendraient bien, mais pour ce projet nous avons eu l'opportunité d'installer les panneaux en même temps que les travaux de rénovation de la toiture. Sans ces économies d'échelle, la rentabilité de l'installation n'aurait pas été assurée ».

Alimentation durable

Promouvoir l'agriculture locale et une alimentation durable et de qualité

Le Département de Seine-Saint-Denis vient de lancer une démarche pour élaborer un Projet Alimentaire Territorial (PAT). L'objectif : devenir un territoire durable et résilient qui pourvoirait à une partie de ses besoins sur place ou à proximité. Les Lilas vont s'investir dans cette démarche car l'enjeu est essentiel...

La crise actuelle met en évidence la fragilité de l'Ile-de-France en matière d'approvisionnement alimentaire. Son autonomie est estimée à trois jours et elle est quasi nulle pour la petite couronne de l'est parisien. Si les 5 000 exploitations agricoles franciliennes représentent 47% de la surface de l'Ile-de-France, elles sont très loin de répondre aux besoins de 12 millions d'habitant.es. Et l'urbanisation des 70 dernières années a fait disparaître de nombreuses exploitations. Pourtant, le département regorge d'initiatives alternatives en matière d'alimentation (AMAP, GRAPS, épiceries coopératives... et aux Lilas en particulier).

De surcroît, en Seine-Saint-Denis, un ménage de 4 personnes consacre en moyenne 400€ par mois à l'alimentation dans son budget contre 700€ en moyenne en France.

L'alimentation : un enjeu majeur

Les enjeux sont donc nombreux, aujourd'hui et demain. En outre, le développement d'une agriculture de proximité favorisera la création d'emplois locaux dans le secteur alimentaire et aura donc un impact positif en matière économique. Surtout, l'objectif est de permettre à la population la plus en situation de précarité de bénéficier d'une offre alimentaire de qualité et à des prix accessibles. Il faudra aussi faire changer les comportements alimentaires, mieux éduquer au goût et à la santé.



Une priorité pour Les Lilas

Ce constat et ces enjeux imposent ces sujets comme une priorité pour Les Lilas. La Ville a d'ailleurs fait savoir qu'elle était prête à s'investir dans l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial porté par le Département, d'autant que Lionel Benharous est en charge de la démocratie alimentaire à Est Ensemble. « *De mon point de vue, le futur Projet Alimentaire Territorial doit promouvoir les initiatives qui ambitionnent de relocaliser l'agriculture et l'alimentation durable dans les territoires en favorisant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts, les produits locaux dans les cantines et les actions de sensibilisation à une alimentation, explique le Maire. Il serait utopiste de viser une autonomie alimentaire complète, mais il est envisageable d'entrer dans un cycle plus vertueux pour devenir un territoire plus durable et résilient* ».

Promouvoir une alimentation durable, moins nocive pour notre environnement et de meilleure qualité passera par le développement de l'agriculture biologique et de proximité, les circuits courts, la réduction de la consommation de viande, davantage de respect de la saisonnalité des produits... La Ville va utiliser tous les leviers à sa disposition pour avancer en la matière, à commencer par la restauration scolaire.



Budget participatif

Du 6 mars au 4 avril, c'est vous qui choisissez vos projets préférés !

Parmi les nombreuses idées déposées, 32 sont soumises au vote des Lilasien.nes de plus de 15 ans qui choisiront leurs projets préférés. Cette phase de vote débute le 6 mars ; elle s'achèvera le 4 avril.

Crise sanitaire oblige, la réunion de présentation des projets soumis aux suffrages des Lilasien.nes, se tiendra en visioconférence le 6 mars à 10h30. Si vous souhaitez y assister, vous devez vous inscrire à budgetparticipatif@leslilas.fr. Vous recevrez le lien par mail pour participer à la présentation.

Comment voter ?

- Sur le site Internet dédié au budget participatif, sur lequel figureront des présentations détaillées de chaque projet : <https://budgetparticipatif.villeleslilas.fr>
- Dans les urnes mises à disposition dans les principaux lieux d'accueil du public (Mairie, Maire annexe, Kiosque, Club des Hortensias, Espace Louise-Michel, Espace Anglemont, Direction des Services Techniques, Pôle Séniors, Pôle Insertion...), ou à l'occasion des « stands du budget participatif » qui viendront à la rencontre des Lilasien.ne.s (cf ci-contre).

Modalité du vote ?

Vous disposez de trois étoiles. Vous ne pouvez pas attribuer plus d'une étoile par projet. Vous pouvez donc apporter une voix à trois projets au maximum.

Quels seront les projets lauréats ?

- Les projets ayant recueilli le plus de voix dans chacun des 6 quartiers (Decros-Convent ; Bruyères Chassagnolle ; Romain Rolland ; Charles de Gaulle ; Sentes Floréal ; Avenir) et au moins 5% du nombre de votants.
- Puis les projets, par quartier ou concernant toute la Ville, ayant recueilli le plus de voix, jusqu'à ce que le seuil de 210 000€ - l'enveloppe allouée au budget participatif - soit atteinte.

L'ensemble du processus de mise au vote a été contrôlé et validé par le Comité de suivi du budget participatif mis en place au mois de janvier et composé de porteur.ses de projets volontaires et des Lilasien.nes tirées au sort.

Venez rencontrer les porteurs de projets !

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, plusieurs rencontres sont programmées dans tous les quartiers de la ville.

- **Mardi 9 mars** / Avenir (sortie d'école Paul Langevin, 16h15-17h30)
- **Judi 11 mars** / Hôtel de Ville (16h30-18h)
- **Dimanche 14 mars** / Marché (10h-12h30)
- **Mardi 16 mars** / Romain Rolland (sortie d'école, 16h15-17h30)
- **Mercredi 17 mars** / Lycée (11h30-12h45)
- **Judi 18 mars** / Hôtel de Ville (16h30-18h)
- **Mardi 23 mars** / Sentes (devant le tabac 16h30-18h)
- **Mercredi 24 mars** / Lycée (11h30-12h45)
- **Judi 25 mars** / Hôtel de Ville (16h30-18h)
- **Dimanche 28 mars** / Marché (10h-12h30)
- **Mardi 30 mars** / Bruyères (vers la boucherie 16h30-18h)
- **Judi 1^{er} avril** / Hôtel de Ville (11h30-18h)

Participation citoyenne

Parcoursup : le Kiosque vous accompagne

Pour les lycéen.nes, l'heure des choix d'orientation pour l'enseignement supérieur approche. Ils passent, pour l'essentiel, par la plateforme Parcoursup.

- **jusqu'au 11 mars** : les lycéen.nes doivent s'inscrire et formuler des vœux
- **du 11 mars au 8 avril** : ils finalisent leurs vœux en fournissant les documents demandés par les établissements d'enseignement supérieur (lettre de motivation...). Vous êtes un peu perdu.e ? Vous avez du mal à faire des choix ? Vous avez besoin d'en parler, d'échanger ? Vous ne maîtrisez pas encore très bien les procédures ?... Les conseiller.ères du Kiosque sont là pour vous aider.

Le Kiosque, 167 rue de Paris
01 48 97 21 10

Ouvert de 9h30-12h30 / 13h30-17h30, fermé le mardi et vendredi matin

Café des langues

Soirée spéciale « anglais » pour les 15/25 ans à l'occasion de la Saint-Patrick. A travers de jeux et des conversations, venez travailler votre anglais entre ami.es.

Mercredi 17 mars de 18h à 19h30
(en visioconférence)

Inscription obligatoire auprès du Kiosque pour recevoir le lien :
01 48 97 21 10 ou lekiosque@leslilas.fr

Inscription scolaire : 2021/2022

Les inscriptions en maternelles et élémentaires pour l'année scolaire 2021/2022 sont ouvertes jusqu'au mercredi 31 mars. Cette inscription est obligatoire pour les enfants entrant en petite section (nés jusqu'au 31/12/2018), et en CP (nés jusqu'au 31/12/2015), ainsi que pour les nouveaux arrivants ou nouveaux inscrits à l'école publique. Les inscriptions ont lieu au service éducation ou par mail : education@leslilas.fr. Retrouvez les documents à fournir sur www.ville-leslilas.fr/ ou en appelant le service Education au **01 72 03 17 13**.

Commission d'attribution des places en crèche

Pour que votre dossier soit pris en compte lors de la prochaine commission d'attribution des places en crèche, il est nécessaire de vous inscrire avant le 14 mai 2021, sur rendez-vous uniquement.

+infos et prise de rendez-vous au service Petite enfance : 01 72 03 17 68

Merci et bon vent, Sylvie Delhommeau !



Sylvie Delhommeau a décidé de poursuivre sa carrière sous de nouveaux horizons. A partir d'avril 2021, elle sera responsable d'une résidence autonomie pour Seniors et d'un EHPAD au CCAS de Saint-Brieuc, sur ses terres d'adoption bretonnes.

Sylvie était responsable du pôle Seniors du CCAS et du club des Hortensias depuis mars 2011. Pendant 10 ans, elle a mis toute son énergie, son dynamisme, sa bonne humeur et son professionnalisme au service des Seniors lilasiens afin d'apporter les réponses les mieux adaptées à leurs besoins, à leurs demandes. Par sa présence et sa disponibilité, elle a fait du pôle Seniors et du club des Hortensias des équipements où les retraités lilasiens sont accueillis avec chaleur et bienveillance. Durant la crise sanitaire, elle a aussi pu compter sur l'engagement total des aides à domicile et de l'équipe du Canari et du portage des repas mais aussi de celle du club des Hortensias pour maintenir le lien avec les Seniors et les services apportés aux bénéficiaires.

Son plus grand regret sera de partir en pleine pandémie, sans avoir pu dire au revoir de vive voix aux adhérents du club des Hortensias qui est malheureusement fermé temporairement.



Prévention

Les Lilas, Romainville et le Pré Saint-Gervais, mobilisés ensemble contre les violences entre jeunes

Le 11 février, les Maires des Lilas, du Pré Saint-Gervais et de Romainville ont signé une convention partenariale visant à développer des actions de prévention communes pour prévenir les affrontements entre groupes de jeunes des trois villes.

« Face aux violences adolescentes, les destins de nos villes sont liés. Nous avons donc décidé de nous unir et de faire le choix d'une méthode : comprendre pour agir ensemble ! ». C'est par ces mots que Lionel Benharous a introduit la cérémonie de signature de cette convention avant de passer la parole à ses homologues François Dechy (Romainville) et Laurent Baron (Le Pré Saint-Gervais).

Les phénomènes de bandes ne sont pas nouveaux. Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville ont été durement touchés ces dernières années.

Des actions de prévention ont déjà été mises en place dans le cadre des différents Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) des trois communes. Cette convention est l'aboutissement d'un travail visant à mettre en place une stratégie commune de prévention des affrontements entre groupes de jeunes. Cela passe par la mise en place d'un groupe de travail commun sur cette question au sein des CLSPD, l'amélioration de la connaissance des phénomènes de bandes et le développement de la formation des acteurs. Mais aussi, et surtout, par des actions concrètes.

Renforcer le réseau d'alerte

Les Villes s'engagent à partager plus rapidement les informations laissant craindre des affrontements afin de réagir dans les meilleurs délais. De même, le rôle de l'intervenante sociale au sein du commissariat va être renforcé afin qu'elle puisse rencontrer, lors d'entretiens préventifs, des jeunes interpellés lors d'un affrontement mais ne faisant pas l'objet de poursuites, ainsi que leurs familles.

Comprendre pour bien agir

Pour désamorcer des conflits entre jeunes, reposant souvent sur des questions identitaires inhérentes à l'adolescence, les trois communes seront villes-pilotes dans le cadre d'un projet d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie territoriale et partenariale de prévention des rixes en Seine-Saint-Denis. Elles ont chacune signé une convention avec le FFSU (Forum français pour la sécurité urbaine) qui accompagnera les collectivités dans la mise en œuvre d'actions opérationnelles.

Mutualiser les actions de prévention

Convaincues que les actions de prévention doivent commencer dès le plus jeune âge, les trois Villes s'inscrivent dans le dispositif « Moi, jeune citoyen », une démarche de prévention auprès des jeunes de 10 à 16 ans, associant le Département, les établissements scolaires, la Préfecture et l'association CITEO.

Le dispositif « ACTE », par lequel les Villes accueillent les élèves temporairement exclus de leurs collèges, sera progressivement mutualisé pour permettre aux jeunes de se côtoyer et déconstruire les stéréotypes. L'impact des réseaux sociaux est très souvent évoqué parmi les facteurs expliquant la recrudescence des violences adolescentes : des dispositifs seront élaborés pour sensibiliser les jeunes à leur utilisation. Enfin, des rencontres seront organisées entre les jeunes des différentes villes dans le cadre des centres de loisirs, de séjours de vacances partagés... Familles et associations de quartiers seront invitées à participer à ces échanges, à les nourrir.

De nombreuses actions concrètes pour prendre à bras le corps cette question essentielle.



Vidéoprotection : un outil au service de la tranquillité publique

La politique de tranquillité publique de la Ville conjugue approche préventive et actions dissuasives. Pour donner plus d'efficacité à l'action des services de police, dissuader les auteur.es d'incivilités ou de délits, aider à la résolution des enquêtes, la Ville s'est dotée d'un système de vidéoprotection. Encadré par une charte et un comité d'éthique et d'évaluation, ce dispositif conciliera sécurité des biens et des personnes et respect des libertés publiques et individuelles.

Vidéoprotection

« La vidéoprotection est dissuasive et renforce notre efficacité sur le terrain »

Sonia K., qui supervise le Centre de supervision urbain, fait le point sur l'installation du système de vidéoprotection aux Lilas.



Qu'apporte la vidéoprotection en matière de sécurité ?

C'est un outil qui peut être efficace pour protéger les personnes et les biens, même s'il ne règle pas tous les problèmes. Les agents seront toujours sur le terrain et l'outil technologique vient en renfort. C'est avant tout un instrument dissuasif. On le voit pour le stationnement sauvage. Depuis la mise en place de la vidéo-verbalisation, les automobilistes font plus attention et le stationnement anar-

chique a diminué, même s'il reste encore fort à faire dans certains quartiers. C'est aussi un outil qui protège les agents en intervention, qui leur permet d'être plus réactifs et mieux présents sur le terrain. Enfin la vidéoprotection est une aide précieuse qui permet d'appuyer les enquêtes de police judiciaire.

Combien de caméras sont installées aux Lilas ?

Il y a 110 caméras installées aux Lilas, 76 sur la voie publique, 32 à l'intérieur de bâtiments municipaux (presque toutes dans les deux parkings publics gérés par la Ville) et 2 caméras nomades que l'on peut installer ou déplacer en fonction des besoins à des moments précis. Le maillage de la ville est complet, tous les quartiers sont équipés.

Toutes les caméras sont-elles en fonctionnement ?

Toutes les caméras sont installées et la très grande majorité raccordée au système. D'ici mi-mars, toutes seront opérationnelles.

Que filment-elles ?

Les caméras sont programmées pour ne filmer que l'espace public. Les parties privées (immeuble, fenêtre, parking privé, commerces...), sont automatiquement floutées et les opérateurs ne peuvent donc rien voir.



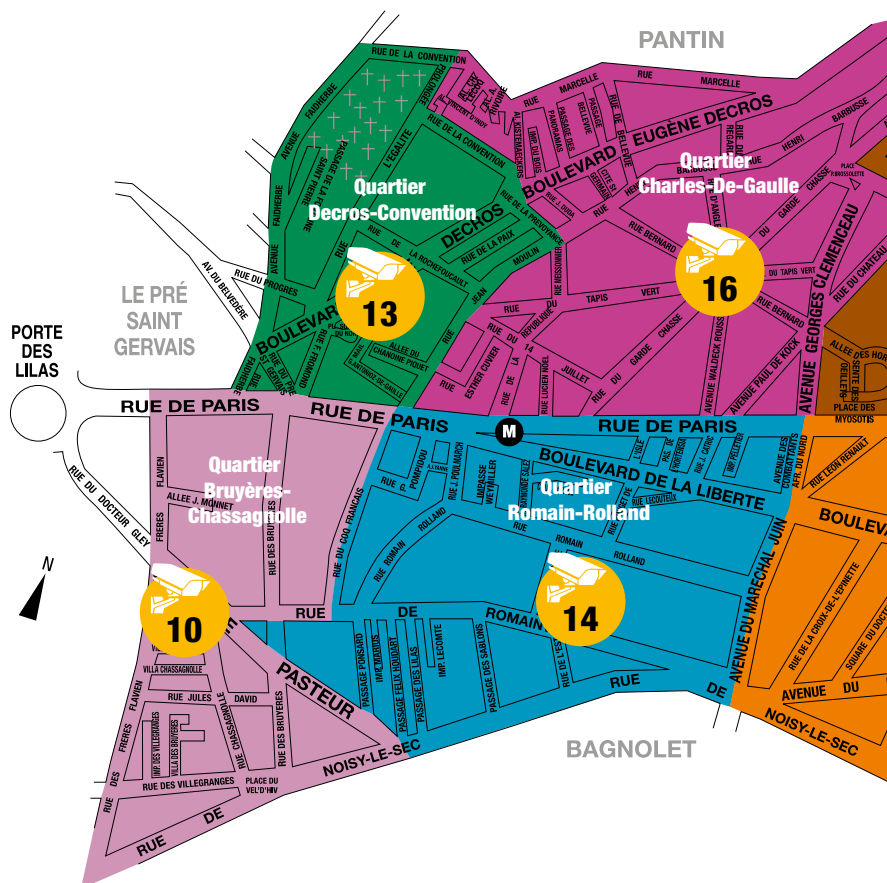
Qu'est-ce que la vidéo-verbalisation ?

Elle consiste à relever les infractions à la circulation routière et plus particulièrement celles du stationnement relevant de la compétence des ASVP et des policiers municipaux. Les infractions sont relevées grâce aux caméras installées sur la voie publique par des agents dûment assermentés. Le principe de la vidéo-verbalisation a été autorisé et validé par la Commission Départementale.

Comment est organisé le centre de supervision urbain ?

Le centre de supervision urbain, ce sont 12 écrans et des ordinateurs permettant de visionner les images de toutes les caméras, de les orienter. Il y a en permanence deux opérateurs vidéo spécialement formés qui surveillent les caméras aux heures d'ouverture de la Police Municipale (7h à 21h). A partir de 21h, le commissariat des Lilas prend le relais. Seules des agents assermentés peuvent pénétrer au sein du CSU. La réglementation est très stricte en la matière.

Des caméras réparties dans tous les quartiers



Charte d'utilisation et Comité d'éthique et d'évaluation

Veiller au respect des libertés publiques et individuelles

L'utilisation de la vidéoprotection aux Lilas respecte évidemment la loi, très stricte et précise quant au respect des libertés. Mais la Ville a souhaité aller plus loin en mettant en place une charte d'utilisation de la vidéoprotection et en créant un Comité d'éthique pour évaluer le système et garantir le respect des libertés.

Comment le système est-il contrôlé ?

« Le premier contrôle du système est celui réalisé par la commission départementale des systèmes de vidéoprotection avant l'installation. Son avis étant favorable, le Préfet a autorisé l'installation des caméras. Il faudra renouveler ces démarches pour toute nouvelle installation », détaille Agnès R., directrice de la Police municipale. Un contrôle des installations est également opéré par la Commission Nationale de l'Informatique et des

Libertés (CNIL) et une évaluation annuelle du système est mise à la disposition des commissions départementale et nationale de la vidéoprotection.

Information du public et exercice du droit à l'image

Des panneaux aux entrées de ville informent la population de la présence du système de vidéosurveillance. Pour la vidéo-verbalisation, des panneaux sont installés à l'entrée de chaque zone concernée.

Toute personne souhaitant avoir accès aux enregistrements des images sur lesquelles elle figure (ou pour en vérifier la destruction) peut en faire la demande dans les 72h au Maire des Lilas.

Utilisation, conservation et destruction des images

Les images ne peuvent pas être utilisées pour un autre usage que celui pour lequel elles sont enregistrées, c'est-à-dire la nécessité d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique. Les opérateurs ne peuvent visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation et leurs entrées (floutage automatique). L'accès au Centre de supervision urbain est limité aux personnes habilitées et déclarées en Préfecture. Chaque agent s'engage à respecter les dispositions de la charte et les règles de confidentialité et de discrétion professionnelle.

Les images enregistrées sont conservées 30 jours au maximum. Passé ce délai, les fichiers sont automatiquement effacés. Seuls les services de la Police nationale, la Gendarmerie et la Police municipale, sur réquisition d'un officier de police judiciaire, peuvent avoir accès aux images enregistrées durant ces 30 jours.

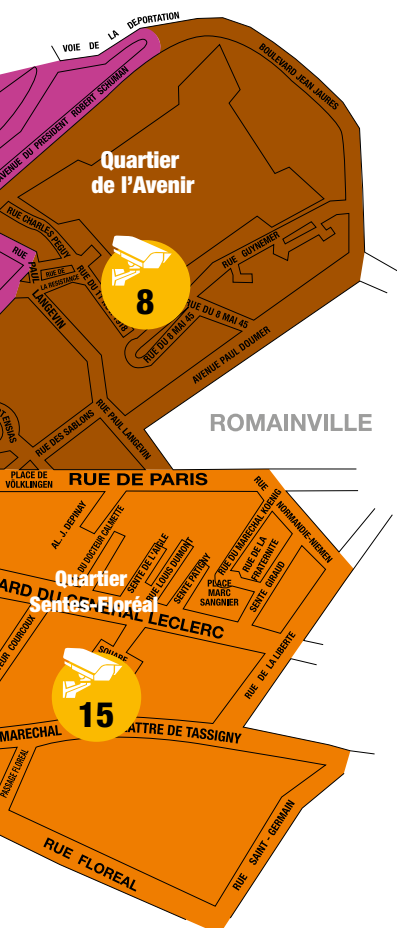
Le Comité d'éthique et d'évaluation

La Ville a tenu à créer un Comité d'éthique et d'évaluation pour qu'il s'assure du respect des libertés publiques fondamentales, informe les citoyen.nes des conditions d'utilisation et évalue l'efficacité du dispositif. Il pourra recueillir les doléances de citoyen.nes, faire des propositions et des recommandations sur le fonctionnement et l'impact du système.

Sa composition est la suivante :

- Le Maire
- Les élu.es en charge de la tranquillité publique, de la prévention et de l'accès aux droits
- Un.e élu.e de chaque groupe politique du Conseil municipal,
- Les représentant.es de l'administration communale,
- La directrice de la Police municipale
- Le Préfet
- Le Commissaire de police,
- Le Procureur de la République
- La Provisoire du lycée Paul-Robert, le Principal du collège Marie-Curie, l'Inspecteur de l'Education nationale
- Les bailleurs disposant des patrimoines les plus importants aux Lilas
- Des représentant.es d'associations de défense des libertés publiques, des associations de quartier...
- Des personnalités qualifiées
- 10 Lilasien.nes tiré.es au sort

Le Comité se réunira au moins une fois par an et pourra se réunir davantage en cas de besoin ou à la demande de ses membres.





« La vidéoprotection est un outil supplémentaire au service de la tranquillité publique »

Pour Guillaume Lafeuille, Maire adjoint en charge de la tranquillité publique, la vidéoprotection est un outil supplémentaire au sein du dispositif mis en place par la Ville.

Quelle est la place de la vidéoprotection dans la politique de tranquillité publique de la Ville ?

La vidéoprotection constitue un outil à part entière et complémentaire au service de la politique de prévention, de lutte contre l'insécurité et d'aide à la gestion de l'espace public de la ville des Lilas. Les objectifs principaux sont de prévenir les incivilités et de favoriser un meilleur sentiment de sécurité des citoyen.nes. L'installation d'un système de vidéoprotection doit aussi permettre de mieux comprendre certains phénomènes et les analyser. La vidéoprotection permet enfin une meilleure réactivité des services et des partenaires. Mais c'est un outil parmi d'autres : rien ne remplace la présence humaine sur le terrain. C'est pourquoi nous renforçons les effectifs de la Police munici-

pale et développons les actions communes avec les services de la Police nationale, augmentons le nombre de nos éducateur.rices de quartier...

Quel rôle va jouer concrètement le Comité d'éthique et d'évaluation ?

L'exploitation des caméras de vidéoprotection demeure la prérogative de la collectivité territoriale. Mais ce collège indépendant a pour vocation de suivre le fonctionnement du dispositif, de vérifier qu'il est bien conforme à ce qui est prévu, de faire des propositions pour son amélioration. Soucieuse des libertés publiques et consciente de la nécessité d'un contrôle de la vidéoprotection, même si la réglementation ne nous l'impose pas, nous avons pris la décision de mettre en place une charte d'utilisation et un Comité d'éthique et d'évaluation. C'était une évidence pour nous.

Comment la vidéoprotection s'articule-t-elle avec les actions de prévention ?

C'est en favorisant toutes les mesures que nous obtenons des résultats. Le renforcement de la présence humaine, l'implication de l'ensemble des services municipaux, des éducateur.rices de quartier aux agents de la Police municipale sont indispensables pour apaiser les tensions, inciter au respect de la tranquillité publique. Les outils techniques tel que la vidéoprotection sont complémentaires d'une politique globale au service de la tranquillité publique. Nous voulons développer une dynamique positive notamment par la mise en place d'actions innovantes et de partenariats avec les acteurs locaux et nationaux.

Renforcer la présence humaine sur le terrain : l'Etat doit aussi renforcer ses moyens !

Augmentation des effectifs, présence accrue sur le terrain, actions conjointes avec la Police nationale... Au-delà de la vidéoprotection, la Ville veut se donner les moyens de renforcer sa politique de tranquillité publique.

La vidéoprotection viendra soutenir l'action de la Police municipale dont la Ville a décidé de renforcer les effectifs. « Cinq nouveaux postes de policiers municipaux ont été ouverts. Cela portera nos effectifs à 15 policier.es, une fois leur recrutement effectué, auxquels s'ajouteront 9 ASVP, 3 gardien.nes de parc, 6 agents assurant la gestion des parkings... », précise Agnès R., directrice de la Police municipale. Ces renforts permettront d'accroître la présence des équipes sur le terrain. L'objectif est d'assurer une présence d'une amplitude horaire supérieure et d'être notamment davantage présents la nuit.

L'État aussi doit consacrer davantage de moyens à la tranquillité publique

Depuis quelques mois, Police municipale et Police nationale participent de plus en plus fréquemment à des opérations de terrain communes. Des opérations de contrôle dans des halls d'immeubles, des caves, des parkings dans tous les quartiers de la ville, notamment le quartier des Sentes.

« Nous collaborons sur ces opérations car elles demandent plus d'effec-



tifs et la Police nationale a aussi besoin de notre renfort, explique Agnès R. Nous collaborons efficacement avec le commissariat. Nous échangeons des informations fréquemment et décidons ensemble de certaines interventions. Nous sommes une Police de proximité, complémentaire de la Police nationale. »

A plusieurs reprises, Daniel Guiraud puis Lionel Benharous ont sollicité l'Etat pour que les effectifs du Commissariat des Lilas soient augmentés.

Résidences artistiques

Pendant la crise sanitaire, le Garde-Chasse soutient la création et accueille les compagnies



La crise sanitaire touche particulièrement les compagnies artistiques. Pour les soutenir dans cette période difficile, le Garde-Chasse les accueille pour qu'elles puissent poursuivre leur travail de création. Retour sur les compagnies accueillies en janvier et février.



Cie Les yeux de l'inconnu

Louise Hakim et Sébastien Amblard autour de la pièce NeXus

Le spectacle, initialement programmé dans le cadre de *Mon.Ma Voisin.e est un.e Artiste*, sera présenté au Garde-Chasse à l'automne 2021.



Cie du Chemin ordinaire

Guillaume Tagnati - Jean-Baptiste Guinchard autour du spectacle Chef !



Cie Les absurdistes

Benedetta Zonza autour du spectacle Elle(s)

Spectacle présenté en ligne dans le cadre de *Mon.Ma Voisin.e est un.e Artiste* le 26 février dernier.



Cie Sur le Pont

Aurore del Pino autour du spectacle Frangines

Du 8 au 12 mars : danser dans la rue

Avant son spectacle à l'automne prochain, la chorégraphe Aurore Del Pino va organiser un rituel dansé dans la rue.

Vous êtes chorégraphe. Vous pensez que la danse peut créer des liens ?

Aurore Del Pino : Absolument ! La compagnie *Sur le Pont*, que j'ai fondée en 2009, soutient l'idée que la danse peut déplacer des regards, étoffer notre relation au monde. Notre nouveau spectacle, *Frangines*, est un rituel chorégraphique. Je m'intéresse beaucoup à la question du rituel pour se soutenir, nourrir notre capacité à agir ensemble, pour qu'il y ait des transformations, des passages...

Quel est le sujet de votre pièce ?

A. D. P. : Elle interroge la place de la femme dans l'espace public. A première vue, l'espace public est mixte. A première vue seulement, car les femmes ne font souvent que le traverser pour se rendre d'un

point A à un point B. Elles peuvent y être sur la défensive, accélérer le pas, faire semblant de parler au téléphone, d'écouter de la musique...

Vous étiez en résidence au théâtre du Garde-Chasse.

A. D. P. : Notre projet est soutenu par la Ville des Lilas. Avec le contexte sanitaire, c'est plus compliqué que prévu et nous ne jouerons probablement qu'à l'automne prochain. Mais nous allons proposer des rituels dansants en extérieur, du 8 au 12 mars, pour partager un moment collectif de danse. Des impromptus pour se donner de l'énergie et se réapproprier l'espace public ensemble. Ce projet s'adresse aux femmes ; nous invitons celles qui voudraient s'y associer à nous écrire : frangines93@gmail.com

■ www.compagniesurlepont.fr

Machin-Machine /
Jean-Marc Chapoulie

En attendant l'exposition, le film !

Installée début janvier à l'espace culturel d'Anglemont, l'exposition *Machin-Machine* de Jean-Marc Chapoulie est fermée au public en raison du contexte sanitaire. Initialement programmée jusqu'au 6 mars, elle est prolongée jusqu'au samedi 10 avril, dans l'espoir d'offrir au public la possibilité de profiter des œuvres. En attendant, la Ville a fait réaliser un film pour que les Lilasien.nes en aient un avant-goût.



Dans l'attente de l'ouverture physique des portes de l'exposition, l'équipe du centre culturel Jean-Cocteau a demandé à l'artiste et cinéaste lilasienne Véronique Aubouy de réaliser un film autour de *Machin-Machine*. Mêlant interviews de l'artiste et voix des agents de la Ville qui ont contribué à sa création (le commissaire et le régisseur général du centre culturel, les agents des ateliers ayant

construit les installations, les agents d'accueil de l'espace d'Anglemont), il accompagne le public dans une visite virtuelle de l'exposition, œuvre après œuvre, dans un double registre poétique, décalé et instructif.

Echanges avec d'autres artistes

Plusieurs artistes liés à Jean-Marc Chapoulie ont également participé au tournage par le

biais d'échanges sur le vif avec l'artiste. Parmi eux : Julien Prévieux, prix Marcel Duchamp 2014, et le réalisateur mythique de documentaires américain Frederick Wiseman, qui a reçu un Oscar d'honneur récompensant l'ensemble de sa carrière en 2016.

■ Film à découvrir sur www.ville-leslilas.fr/centreculturel/

Lil'Art

Une œuvre collective en construction...

La 20^{ème} édition de Lil'Art, du 27 au 29 mai prochains, aura pour thème TRANSFORMA(C)TIONS : le développement durable sera ainsi exploré, dans une énonciation large, artistique, politique, écologique mais aussi poétique. Chaque créatrice, chaque créateur sera invité.e à se l'approprier en créant des œuvres originales à exposer sur son stand le temps de la manifestation.

En parallèle, l'équipe propose la réalisation d'une œuvre collective, autour de cette thématique, avec Nadia Nakhle, artiste lilasienne spécialisée en art numérique.

Lors de la manifestation, l'espace thématique prendra la forme d'une « action » collective. Les participant.es seront invité.es à réaliser, face au public, une intervention (dessin, peinture, sculpture, etc.), filmée et retransmise en direct sur la façade du Garde-Chasse, ainsi « transformée » par l'imagination des créateur.rices de Lil'Art. L'événement sera accompagné par une intervention musicale.

■ Réunion de présentation du projet aux créateur.ices : vendredi 26 mars à 19h, auditorium d'Anglemont (ou en visioconférence, selon le contexte sanitaire). Nombre de places limitées, inscription obligatoire en écrivant à lilart@leslilas.fr

Collectif Label Brut

Atelier pour les enfants



En parallèle d'un temps de travail collectif à Lilas en Scène début mars et en lien avec le spectacle *Ici ou (pas) là* accueilli en mai au Garde-Chasse dans le cadre de la Biennale internationale des arts de la marionnette, le collectif propose un atelier d'initiation à la manipulation d'objets et de marionnettes pour les enfants de 8 à 11 ans, animé par Laurent Fraunié.

■ Atelier 8/11 ans : samedi 13 mars de 10h à 12h à Lilas en Scène. Gratuit sur réservation auprès du Garde-Chasse au 01 43 60 41 89 (8 enfants masqués maximum).

La résidence du collectif Label Brut est portée par la Ville, en partenariat avec Lilas en Scène et le Département.

Lien entre les générations

Recettes de nos aîné.es des Lilas et d'ailleurs

En 2020, dans le cadre des *Journées européennes du patrimoine*, la Ville a initié un projet multigénérationnel de collectage de recettes. Il donne aujourd'hui naissance à un recueil de recettes et de témoignages.

Aline, Bachir, Bilal, Benoîte, Mannette, Fong Heng, Hermine, Michel, Saul, Tania, Yolande, Zehava... Une trentaine de Lilasien.nes livrent, dans ce recueil, les recettes de plats et desserts qui ont marqué leurs vies.

Mais plus que des recettes, ce sont des souvenirs qu'ils nous offrent en partage, un peu de leur patrimoine culturel qu'ils nous racontent. Les recettes recensées sont aussi variées que le sont les Lilasien.nes. On y lit la diversité qui fait la richesse de notre ville.

Au menu ? Tourtisseaux vendéens, couscous, gâteau du Berry, dolma, poulet yassa, accras de morue, civet de lièvre...

Des moments d'échanges

Ce projet a donné lieu à de beaux moments d'échanges. Les souvenirs restent vifs de la rencontre avec les Senior.es de la résidence Voltaire, de l'atelier cuisine au centre de loisirs ou de la rencontre « virtuelle » avec

les résident.es des Jardins des Lilas.

La crise sanitaire a contraint à repenser le projet mais l'investissement des participant.es a permis de le mener à terme et d'en conserver l'esprit et la richesse.

■ **Le recueil sera consultable fin mars sur www.ville-leslilas.fr et disponible dans les lieux de service public des Lilas.**



Le mot de Mannette Nicholson

J'ai proposé une recette d'accras de morue. Elle me fait penser à ma grand-mère, en Martinique, qui d'ailleurs les appelait « marinade » car en Martinique, les accras sont faits uniquement avec des légumes. Ayant épousé un Guadeloupéen, j'ai fini par adopter son appellation.

J'habite aux Lilas depuis plus de 50 ans. Je pratique de nombreuses activités et, lors des moments conviviaux, on me demande toujours de venir avec mes accras. Mes trois enfants et huit petits-enfants me les réclament aussi très souvent et cela me fait très plaisir. C'est donc tout naturellement que j'ai eu envie de partager cette recette avec le plus grand nombre.



Festival littéraire Hors Limites

Des rendez-vous littéraires aux Lilas

Le festival littéraire *Hors Limites* aura lieu cette année du 26 mars au 10 avril. Il fait escale aux Lilas pour deux rendez-vous en partenariat avec la bibliothèque André-Malraux.

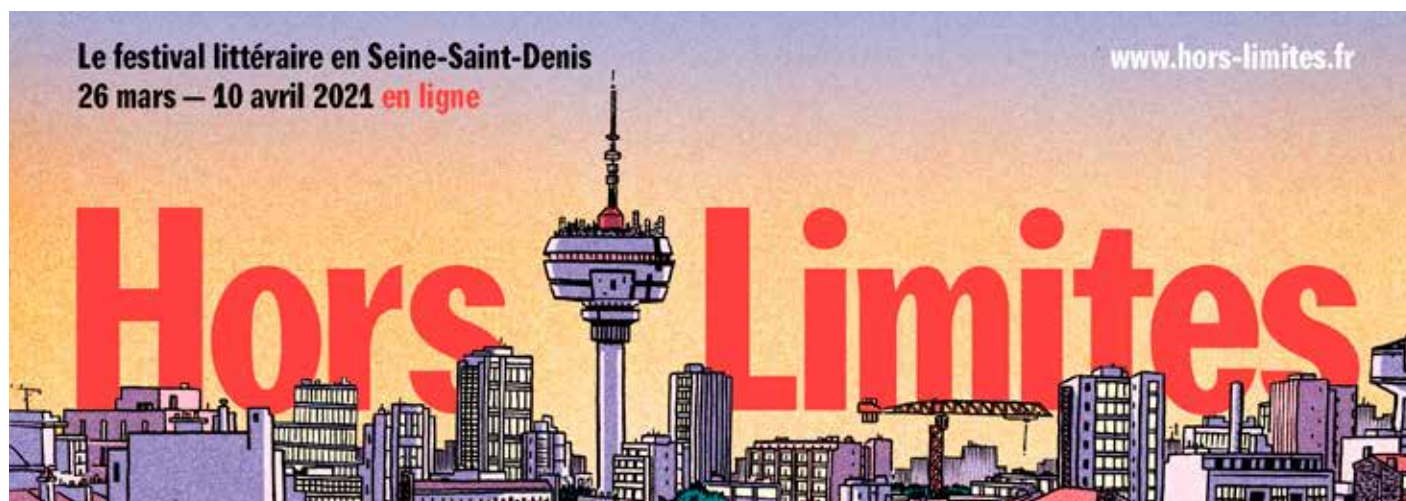
Mercredi 31 mars, le peintre, dessinateur de presse, illustrateur et auteur de bande dessinée Michel Galvin proposera un atelier créatif accessible à tou.tes dès 6 ans, si le contexte sanitaire le permet.

Le festival conviera également la Lilasienne Dany Héricourt pour une rencontre numérique autour de son roman *La cuillère*. L'occasion de profiter de lectures et d'échanges croisés entre l'auteure, les libraires de Folies d'Encre et les bibliothécaires. L'enregistrement sera accessible

depuis le site de la bibliothèque André-Malraux sur la chaîne YouTube du festival.

■ **Atelier créatif avec Michel Galvin : mercredi 31 mars à 10h à la bibliothèque. Gratuit sur inscription au 01 48 46 07 20.**

■ **Rencontre avec Dany Héricourt : disponible fin mars sur leslilas.bibliotheques-estensemble.fr/ et www.hors-limites.fr/**



Appels à participation

Lil'Art, Fête de la musique... Venez, participez !

Lil'Art (du 27 au 29 mai) et la Fête de la musique (21 juin) sont d'ores et déjà en préparation avec des formats adaptés qui tiendront compte du contexte sanitaire. Vous souhaitez participer ? C'est possible !

■ **Lil'Art**, le rendez-vous des créatrices et créateurs propose aux Lilasien.nes trois jours dédiés à la création contemporaine. Des rendez-vous viennent ponctuer la manifestation. Que ce soit de la danse, de la musique, du jonglage ou encore du hip hop, vos propositions sont les bienvenues si vous souhaitez participer. N'hésitez pas à vous faire connaître avant le 15 mars.

+ infos : 01 48 46 87 79 ou actionculturelle@leslilas.fr

■ **La Fête de la musique** proposera une programmation sous une forme renouvelée : déambulations, flashes, musique aux balcons ou aux fenêtres, etc. Si vous souhaitez y participer, les candidatures sont ouvertes à toutes et à tous. Tous les types de musiques sont les bienvenus. Les candidatures sont ouvertes jusqu'à 19 avril.

+ infos : 01 48 46 87 79 ou actionculturelle@leslilas.fr



CAL & Co

En vitrine !

L'exposition SORTIR ! du collectif CAL&Co est prolongée jusqu'au 13 mars. Elle présente une installation d'œuvres intouchables, dans la vitrine du 9 rue Meissonnier.



Un Lieu Pour Respirer

Un stage d'improvisation musicale

Approche ludique accessible à tou.tes, mêlant le jeu instrumental à une approche corporelle de la voix, du rythme et du mouvement dans l'espace. Proposé par Lucie Jahiel, flûtiste et chanteuse, et Caroline Forissier, pianiste.

■ **Inscriptions** : luciejahiel@yahoo.fr - Tarif : 45€

Également au programme en mars :

Mardi 9 : atelier lecture - Mardi 23 : atelier écriture

+infos et inscription : contact@un-lieu-pour-respirer.net

Un Lieu pour Respirer, 15 rue Chassagnolle

Centre culturel Jean-Cocteau

Réinscriptions aux ateliers

Les réinscriptions aux ateliers sont ouvertes du mardi 2 mars au samedi 3 avril pour les adhérent.es qui ont suivi une activité cette année.

Les réinscriptions ont lieu en présentiel aux jours et horaires d'ouverture du centre culturel, ou en indiquant par mail à mariefievet@leslilas.fr les détails de l'atelier suivi (auquel cas un rendez-vous sera proposé pour le paiement) : nom de l'adhérent.e ; créneau de(s) atelier(s) suivi(s) ; nom du (de la) professeur.e.

+ d'infos auprès du secrétariat : 01 48 46 87 80

Bibliothèque André-Malraux

Horaires adaptés

En raison du contexte sanitaire, la bibliothèque André-Malraux adapte ses horaires : mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h - samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Elle propose, en outre, des actions éducatives hors les murs les mardis et vendredis. L'accès à la consultation Internet (45 min) est possible uniquement sur rendez-vous le mercredi et le samedi de 14h à 16h. Dans le cadre des mesures sanitaires, la salle multimédia n'est pas accessible au public. La presse et les magazines sont disponibles sur demande.

+infos : 01 48 46 07 20
leslilas.bibliotheques-estensemble.fr

Théâtre de la Garde-Chasse

Annulation des spectacles en mars

En raison du contexte sanitaire, l'ensemble des spectacles prévus au mois de mars sont annulés. Les billets de spectacle sont remboursables ou échangeables.

Pour être remboursé.es, il faut fournir un RIB au nom de la personne qui a acheté le(s) billet(s) ainsi qu'une preuve d'achat (photo du/des billet(s) ou confirmation d'achat internet) par mail à billetterie@leslilas.fr

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 14h à 18h pour toute question au 01 43 60 41 89.

Les enfants d'abord

Ancien directeur de l'enfance au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Claude Roméo a voué sa vie à l'enfance et à sa défense.

« Je pense que mes parents seraient fiers que le petit garçon du bled soit devenu l'homme que je suis. »

Une chemise bleue pâle, des cheveux blancs, une voix rocailleuse, Claude Roméo, 76 ans, évoque son enfance en Tunisie avec nostalgie et gourmandise. *« Très modestes, mes parents habitaient un petit village de 500 habitants de l'Atlas, Gaâfour. Mon père était ouvrier-maçon pour les chemins de fer. Il partait souvent en déplacement et revenait le samedi. Ma mère, une femme exceptionnelle, s'occupait de moi et de mes deux frères. »* Il se souvient du boulo-drome où tout le monde aimait se retrouver pour boire et manger le dimanche soir, du petit cinéma et de ses balades en voiture avec le curé quand il était enfant de chœur.

En 1956, c'est l'indépendance de la Tunisie et la famille part pour la France, destination le Nord, près de Douai. *« Le changement de température m'a provoqué une primo-infection des poumons et j'ai été envoyé pendant six mois en préventorium, avec mon frère. Mon père a été muté à Drancy mais les médecins ne voulaient pas que je revienne en région parisienne. »* Claude Roméo se retrouve dans un internat de Haute-Savoie et ne revient à la maison que deux fois par an. *« Mais à l'époque, j'ai reçu des antibiotiques à haute dose contre ma primo-infection qui ont détruit mon oreille interne et j'ai dû être appareillé à 40 ans. »*

Une vie d'engagements

Au bout de trois ans, Claude Roméo est de retour à Drancy, fait beaucoup d'athlétisme et passe le bac. Grâce à un professeur de français, il devient moniteur de centres de loisirs et de colonies de vacances. Il a 20 ans quand son père décède d'un cancer des poumons. *« Pendant deux ans, je suis allé le voir un jour sur deux à l'hôpital. Je pense que cette expérience m'a influencé dans mon choix de carrière. »* Infirmier diplômé en 1967, il choisit le seul hôpital psychiatrique qui n'utilise pas de clé, ni de contention, à La Queue-en-Brie. En 1976, il est élu au Conseil général et, l'année suivante, il devient maire de La Queue-en-Brie. *« J'ai pris la décision de faire construire un terrain de jeux et une des premières Maisons de l'enfance en France, là où mon prédécesseur avait prévu des logements, parce que je considérais l'enfance au cœur de la ville. »* En 1988, il est nommé directeur départemental de l'enfance et de



la famille au Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Il y restera vingt ans, à gérer les crèches, la PMI et la protection de l'enfance. Au fil des années, il devient chef de cabinet de Ségolène Royal, en 2003, il travaille sur le concept des *Maisons des adolescents*, et en 2005, il participe à la rédaction d'une nouvelle loi sur la protection de l'enfance au cabinet de Philippe Bas, ministre de la famille et de l'enfance. Il prend sa retraite en 2008 mais en 2009, l'association *France terre d'asile* le sollicite pour créer une direction de la protection des mineurs étrangers isolés. Ce qu'il fera pendant cinq ans, avant de prendre définitivement sa retraite à 70 ans.

En 2009, il emménage aux Lilas. *« J'aime beaucoup cette ville où il y a des associations très importantes et des gens avec qui j'ai travaillé toute ma vie. »* Cet homme, qui a voué sa vie à l'enfance, a deux fils. *« Ils sont extraordinaires ! Frédéric est aujourd'hui*

Repères

1944 : naissance à Tunis

1977 : Maire de La Queue en Brie

2007 : loi du 5 mars de rénovation et de protection de l'enfance

2009 : il emménage aux Lilas

2015 : officier de la Légion d'honneur

directeur

de la protection judiciaire de la jeunesse en Seine-Saint-Denis. Et Fabrice, est directeur de la protection de l'enfance en Corse ! J'ai également quatre petits-enfants, tout aussi extraordinaires, que je rêve, dès que ce sera possible, d'emmener dans le village tunisien de leur grand-père. »

■ **Je voulais une chance de vivre, Noémie Paté et Jean-François Roger, sous la direction de Claude Roméo (Éditions de l'Atelier, 16€)**

Pas sans toit

Toujours là pour aider les Intouchables !

Depuis plus de 15 ans, les quinze membres de l'association *Pas sans toit* se battent pour venir en aide aux habitant.es défavorisé.es de Pondichéry. Une aide peut-être encore plus précieuse en ces temps de crise sanitaire...

Tout commence en 2002, à près de 10 000 kilomètres des Lilas. Coiffeuse, Joëlle Valade est en vacances dans le sud de l'Inde, à Pondichéry. Elle rencontre le jeune Sundar, qui coud des boutons pour 1€ par jour, et Marie, qu'elle aide à obtenir une maison en lui donnant 150€. « Mon billet d'avion ne m'avait pas coûté cher. Je me suis dit que 150€ ne changeraient pas ma vie, mais qu'ils pourraient changer la sienne. » Pourtant, la vie de Joëlle va bel et bien changer elle aussi. Après le tsunami qui dévaste l'Asie du Sud-Est en 2004, elle décide de créer l'association *Pas sans toit* avec quatre clientes de son salon de coiffure, qui vont devenir des amies. Leur but : aider d'autres nécessiteux de Pondichéry, principalement des « Intouchables », des gens très pauvres, des femmes, des enfants. Pour obtenir un peu d'argent, elles tricotent au salon et vendent leurs écharpes et leurs gants, participent à des brocantes ou des manifestations



Frédérique Alexandre et Joëlle Valade

comme Lil'Art où elles assurent la restauration. « On se disait souvent, une écharpe achetée, un mois de loyer à 10€ payé ! Avec 1€, on peut faire beaucoup de choses là-bas. » Depuis, les membres de l'association, qui sont maintenant une quinzaine, vendent les produits textiles fabriqués par Sundar, le pilier de l'association à Pondichéry, et son équipe : des doudous, des tabliers, des sacs, des pochettes... « Sundar s'occupe de tout et il nous met en relation avec des personnes à aider. »

Micro-crédit

Au fil des années, l'association est parvenue à créer un centre d'apprentissage, une menuiserie, une briqueterie... « Nous avons aidé une vingtaine de personnes à construire leurs maisons et nous scolarisons 350 enfants auxquels nous payons des cours du soir. » Elles rachètent également des dettes car les usuriers affichent des taux d'intérêt de 150% et elles prêtent de l'argent à des particulier.es grâce au micro-crédit, notamment pour acheter des outils de travail. « Avec 2000€, Sundar a construit sa maison, créé sa petite entreprise. Nous n'avons signé aucun papier officiel car nous ne sommes pas des professionnelles et il nous a intégralement remboursés. »

Faire face à la pandémie

Avec la pandémie de Covid-19, *Pas sans toit* a de moins en moins de ressources, notamment car l'association n'a pas pu assurer la restauration à Lil'Art (« c'est pourtant ce qui nous rapporte le plus »). L'association vient d'ailleurs d'organiser un week-end de soldes dans un local sur la place Charles-de-Gaulle pour récolter des fonds. Pendant ce temps, la situation se tend dangereusement à Pondichéry. L'association a fait réaliser plus de 1000 masques par l'atelier de Sundar mais aussi 500 savons par celui de Shagui. Ces produits ont été distribués aux 350 enfants scolarisés à Tindivanam. Une aide bienvenue mais aussi une goutte d'eau face à la situation actuelle. « Sundar a essayé d'organiser une sorte de "Restos du cœur". Au début, il y avait 50 personnes, puis 100, 200, 500... Et comme nous n'avons plus de rentrées d'argent, nous avons arrêté car nous ne pouvions plus fournir. Je suis en contact avec Sundar trois fois par semaine. Il se passe tout le temps quelque chose. Il faut qu'il retrouve un local, un jeune est malade... Savez-vous qu'avec 7€, on peut nourrir quatre personnes pendant une semaine ? »

- www.facebook.com/passanstoit
- <http://associationpassanstoit.blogspot.fr/>
- joellevalade1@aol.com



Distribution de denrées à Pondichéry



Le tennis... malgré la crise sanitaire

En cette période de crise sanitaire, toute l'équipe du TCLL se mobilise afin de poursuivre autant que possible son activité.

Le samedi 13 février, les terrains de tennis du club des Lilas sont recouverts d'une belle couche de neige immaculée, donc impraticables. Qu'à cela ne tienne, des volontaires déneigent les courts avec leurs pelles, tandis que Valentin, le directeur sportif, s'arme d'un cône de signalisation pour leur prêter main forte. « Pendant cette pandémie, le club a perdu très peu d'adhérent.es, et ce grâce à l'équipe pédagogique et ses actions multiples, assure François-Xavier Viquant, président du TCLL. Il y a une volonté de l'équipe de faire tout ce qu'elle peut pour conserver ses adhérents, rattraper un maximum de cours dans la mesure du possible et dans les conditions autorisées. » Autour du président, donc, une équipe ultra-motivée : Christel, qui s'occupe de l'administratif et de l'accueil, Valentin Ombougnou, Rémi Bezagut, Alexandre Legros, Minh Thi et les AMT (assistants moniteurs tennis).

Tutos et stages

Contrairement au foot, au basket ou au hand, le tennis se pratique sans contact et chaque joueur.se reste de son côté du terrain. Bref, le sport idéal pour la distanciation physique. Néanmoins, avec la pandémie, certains clubs ont perdu la moitié de leurs effectifs. « Nous avions 501 licencié.es. Avec la Covid, nous avons perdu naturellement des adhérent.es et nous nous retrouvons avec 430 licencié.es ! Vu la conjoncture, c'est extrêmement satisfaisant. »

Pour satisfaire les joueur.ses, le TCLL multiplie les actions. La vie du club, l'ambiance, les initiatives diverses font que les adhérent.es restent, patientent, même si quelques-un.es souhaitent être remboursés. « Nous proposons des avoirs ou nous remboursons, mais le pourcentage est très faible ! » L'équipe communique via Facebook ou WhatsApp, et a publié une série de tutos ludiques, pour les enfants et les adultes, afin qu'ils s'entretiennent pendant le confinement. « Cela a été très apprécié par nos adhérent.es. En ce moment, le directeur sportif et l'équipe organisent un maximum de séances de rattrapage en fonction des disponibilités des enfants et des parents qui suivent des cours collectifs. Le but est de rattraper tout ce qui peut l'être,

quand la météo le permet, au jour le jour. Nos cours collectifs sont la priorité absolue. Et bien sûr, nous organisons des stages pour les enfants pendant les vacances. »

Le club dispose d'un court en terre battue, exploité surtout en période estivale, et de trois courts extérieurs en quick. « Ce sont des courts soumis à la pluie, au gel ou à la neige. Malheureusement, les courts couverts, sont inutilisés, car tous les sports en intérieur sont interdits. »

Aux Lilas, on continue donc à taper dans la petite balle jaune, en attendant des jours meilleurs...

■ <https://tcleslilas.fr>

■ www.facebook.com/tennisclublilas93/



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2021

■ Point d'information sur le quartier des Sentes

Le Maire présente les différentes démarches entreprises par la Ville pour obtenir plus de moyens pour le quartier des Sentes. Le Maire a saisi officiellement la Ministre déléguée à la cohésion des territoires pour le classement du quartier comme quartier prioritaire de la politique de la ville (comme celui voisin de Gagarine à Romainville dont la sociologie est sensiblement identique). Une démarche soutenue par Est Ensemble. Parallèlement, la Ville souhaite que le Département implante un club de prévention dans le quartier pour compléter les moyens déployés par la Ville sur le terrain. Enfin, la Ville a sollicité Seine-Saint-Denis Habitat pour la mise en place d'une équipe de médiateur.ices, sur l'habitat collectif

aux Sentes, chargée de résoudre les conflits et d'améliorer les conditions de vie des habitant.es.

■ Rapport 2020 sur l'égalité femmes – hommes

Ce rapport présente la politique de ressources humaines en matière d'égalité femmes – hommes, les actions mises en place et décrit les orientations pluriannuelles de la Mairie des Lilas. Il présente également les politiques menées dans l'ensemble de la commune. Les femmes sont très largement majoritaires au sein de l'administration communale (65%) et ceci dans toutes les catégories d'emploi (68% en catégorie A, 65% en catégorie B et 65% en catégorie C). Ces proportions sont supérieures à la moyenne nationale. Le rapport montre également un rapprochement

entre les rémunérations moyenne des femmes et celles des hommes. Même si l'année 2020 marquée par la Covid a ralenti certains projets, la Ville poursuit son action en matière d'égalité avec trois grandes priorités :

- devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle et de promotion de l'égalité
- intégrer l'égalité femmes – hommes dans tous les grands projets et politiques publiques
- lutter contre les violences faites aux femmes

■ Exonération des droits de voirie pour les commerçant.es exploitant une terrasse

La Ville avait exonéré les commerçant.es exploitant une terrasse (en particulier les bars et restaurants) des droits de voirie lors du premier

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal



Groupe Lilasien-nes pour La Planète et Le Climat

En cette période de crise sanitaire nous mesurons une nouvelle fois la chance d'avoir un service public municipal de cette valeur.

Merci à tous les agents de la ville de leur investissement qui permet d'assurer un bon fonctionnement des services malgré la crise.

Une pensée particulière pour les agents du périscolaire qui font un travail remarquable et qui n'hésitent pas à s'adapter quotidiennement pour le bien-être des enfants.

Merci à eux de mettre en œuvre des projets autour de belles valeurs telles que l'éducation au développement durable, l'égalité homme-femme et tant d'autres

La ville des Lilas contrairement à ce qui se fait dans d'autres villes a toujours conservé la gestion du périscolaire, ce qui permet ce haut niveau de service et un taux d'encadrement que les villes alentour nous envie.

Isabelle Delord, Simon Bernstein,
Christophe Paquis, Delphine Pupier
Contact 06 03 00 54 72
Facebook : lilasien-nes pour la planète et le climat



Groupe Le Printemps Lilasien

Retrouvez nos tribunes, informations, comptes rendus, billets d'humeur, points d'étape, etc. sur :

<http://leprintempslilasien.fr/>

Vous pouvez vous abonner pour recevoir ces textes par mail et réagir librement sur le site.

Frédérique Sarre, Vincent Durand, Hélène Berthoumieux



Groupe Lilascité

Le 12 février, un lycéen des Lilas a été grièvement blessé par arme blanche, en plein cœur de notre ville.

Nous souhaitons transmettre à ce jeune, sa famille, ses amis et ses professeurs nos pensées solidaires et espérons qu'il se porte bien aujourd'hui.

Un an après le meurtre de Kewi, c'est un nouveau drame qui touche un adolescent sur le territoire de notre commune. Un nouveau drame qui nous rappelle combien notre sécurité, et plus encore celle de nos enfants, est précieuse. Un nouveau drame qui nous dit à quel point il est urgent de sortir des discours de déresponsabilisation auxquels la municipalité précédente nous a hélas tant habitués. Un nouveau drame qui oblige le maire actuel à ne pas se cantonner aux effets d'annonce et à agir enfin au service d'une meilleure tranquillité publique dans notre ville.

Les faits sont là, nombreux, terribles et inacceptables. Notre sécurité, c'est la première de nos libertés, quel que soit notre âge et où que l'on vive aux Lilas. L'heure ne peut plus être à l'idéologie, aux calculs politiques et à la procrastination. Nous voulons des actes forts, et vite :

- s'appuyer sur le département de la Seine-Saint-Denis (dont Monsieur Guiraud est toujours 1er Vice-président !) pour développer une politique de prévention à la hauteur de nos besoins
- doubler les effectifs de notre police municipale afin de pouvoir la déployer au quotidien, partout sur le terrain
- mener une action coordonnée (et concrète) avec nos villes voisines
- finaliser (enfin !) la mise en route du système de vidéoprotection.

Jimmy Vivante, Brigitte Berceron, Bruno Zilberg,
Bénédicte Barbet

confinement. Avec la reprise de l'épidémie depuis le mois d'octobre et l'instauration du couvre-feu, la date de réouverture des bars et restaurants a été repoussée. Afin de soutenir le commerce aux Lilas, le Conseil municipal décide une prolongation de l'exonération des droits de voirie jusqu'au 30 juin 2021.

■ Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire a lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Les finances de la Ville sont gérées depuis de nombreuses années avec une rigueur qui se poursuivra pour faire face au contexte économique difficile. La Ville s'est ainsi progressivement désendettée. Mais cette gestion rigoureuse se conjugue avec la volonté de conduire des projets ambitieux. La Ville pourra ainsi investir 4M€ en 2021 pour :

- entretenir et moderniser le patrimoine communal, avec une exigence forte quant à sa rénovation et son isolation thermique,
- entamer les travaux de voirie permettant de faire des Lilas une « ville cyclable », de faire mieux cohabiter les différentes mobilités
- végétaliser l'espace public pour donner davantage de place à la nature en ville (création d'îlots de fraîcheur, du « bois des Lilas », plantation d'arbres...),
- débiter la phase opérationnelle de l'aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac en lançant les études préalables nécessaires,
- renforcer encore le service public communal, en le dotant de locaux adaptés, en direction de tous les publics, et notamment de la jeunesse...

Hommages



Remy Chechman

Rémy Chechman est décédé à l'âge de 78 ans. Né le 18 novembre 1942, il a tenu, de 1970 à 2010, un magasin de meubles rue de Paris. Un lieu ouvert aux client.es et aux ami.es qui passaient le voir pour simplement dire bonjour ou discuter. Rémy était aussi un vigoureux défenseur de la mémoire de la Déportation. A sa femme Marlène, ses enfants Olivier et Xavier, sa famille et ses proches, la municipalité présente ses condoléances et les assure de sa sympathie.



Philippe Spruyt

Décédé le 16 janvier 2021, Philippe Spruyt était arrivé aux Lilas à 7 ans en 1969. Il a fait sa scolarité à Waldeck-Rousseau, puis au collège Marie-Curie. Engagé dans la marine, puis étudiant en géographie à Caen, il revint s'installer aux Lilas avec ses filles et sa femme, Agnès, en 1993. Familier du centre culturel, il y pratiqua le théâtre, participa à « Cabaret », fut membre du club photo. Homme doux, entier et curieux de tout, il résidait depuis quelques années à Bobigny avec sa compagne. A sa femme, ses filles, sa famille et ses proches, la municipalité présente ses condoléances et les assure de sa sympathie.



Groupe Les Lilas écologie

Les villes débitent, l'Etat bétonne.

Le mois dernier, notre tribune était consacrée à La Défense des terres de Gonesse. Depuis, les événements se sont accélérés.

Le 23 février, les militants qui occupaient la Zad de Gonesse pour protéger les terres agricoles et empêcher le projet de construction d'une gare en plein champs, ont été délogés et Bernard Loup, représentant du collectif, attaqué en justice.

Ce projet inepte sonne particulièrement faux alors que se déploient aux Lilas et dans d'autres villes, des projets autour des enjeux alimentaires (nous en reparlerons), de la végétalisation des rues et du développement de forêts urbaines.

Les villes s'activent à débiter les cours d'école, l'Etat bétonne le triangle de Gonesse. Les villes plantent, végétalisent pour tenter d'atténuer les effets du réchauffement climatique, et dans le même temps, diversifier les jeux pour lutter contre le sexisme. L'Etat continue comme si de rien n'était, dans un schéma de pensée et d'action dépassés.

L'heure n'est pourtant plus aux grands projets inutiles tels que cette gare dont on devine qu'elle est le signe d'une urbanisation future.

Aussi nous nous associons aux manifestations de soutien aux militants de la Zac de Gonesse qui ont lieu en ce moment et soutenons le projet CARMA seule vraie réponse aux enjeux alimentaires et écologiques de la région Ile de France.

Sander Cisinski, Gaëlle Giffard, Lionel Primault, Alice Canabate, Martin Douxami, Lucie Ferrandon
<http://leslilasecologie.fr>



Groupe des élus Communistes

Travaillons ensemble pour que la jeunesse se sente soutenue, utile et accompagnée !

Les confinements liés à la crise sanitaire du Covid-19 ont profondément pesé sur le style de vie des Français et ont particulièrement chamboulé le mode de vie **des enfants, des adolescents et jeunes adultes**. Cette crise sanitaire a été un révélateur des difficultés et des fractures au sein de la société et a aggravé les inégalités au sein de la jeunesse : espaces de vie réduits, **fracture numérique**, inégalité dans l'accès aux soins, retard dans les apprentissages... Plusieurs se sont retrouvés seuls, face à leurs écrans, et sans lieux où exprimer physiquement ou verbalement leur mal-être, leur détresse, leur angoisse face à la période.

Le rapport N° 3703 de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse, a mis en évidence une jeunesse certes psychologiquement atteinte par la crise mais une jeunesse également **créative** dont les problématiques et les idées doivent être considérées par tous, parents, professionnels et politiques.

Pour apporter à la jeunesse l'aide psychologique dont elle a besoin, il est important de renforcer la mise en place de **lieux d'échanges et d'écoute**. Aux Lilas, le **Kiosque** ouvre ses portes tous les jours pour accompagner les jeunes notamment avec un soutien psychologique. Les **éducateurs de rue** sont les interlocuteurs au niveau des quartiers au plus près des jeunes. Les restrictions sanitaires limitent les activités en commun qu'elles soient sportives, culturelles, éducatives ou simplement récréatives. Elles doivent être organisées autrement **en extérieur** par exemple.

Travaillons ensemble pour que les jeunes se sentent **utiles soutenus, accompagnés**. Nous sommes convaincus que la période difficile que nous venons de traverser nous permettra à tous de renforcer notre **capacité de résilience** et le mieux **vivre ensemble**.

Nathalie Betemps, Malika Djerboua, Maires adjointes,
Patrick Billoet, Liliane Gaudubois, Lisa Yahiaoui, conseiller.es
municipaux.ales - pcf.leslilas@orange.fr
Facebook : PCF Les Lilas - 23 bis rue du château

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 31 mars

Les horaires, les conditions et le lieu du Conseil municipal seront précisés selon les règles sanitaires en vigueur.

PERMANENCE DES ÉLU.ES MUNICIPAUX

En raison de la crise sanitaire, les permanences d'élus deviennent téléphoniques. Vous pouvez appeler le

01 43 62 82 02
tous les jeudis de 18h à 19h30

Permanence de Sabine Rubin



En raison de la crise sanitaire la députée de la circonscription, Sabine Rubin, reçoit uniquement sur rendez-vous au :

01 41 64 11 97 ou
rcoronado.scoronado@clb-dep.fr

Emplois services

Cherche heures de ménage ou autre.
Tél. : 06 29 50 37 76

Institutrice, prof des collèges et de lycée certifié en français et en anglais donne cours particulier primaire, collège lycée etc... Tél. : 01 48 91 73 64

Esthéticienne, masseuse, maquilleuse auto entrepreneur pour femme et homme. Professionnels plus de 15 ans d'expérience, sur rendez-vous à mon cabinet. Tél. : 06 50 06 87 42

Artisan des Lilas effectue tous travaux de rénovation peinture, sols, parquet, dalle, papier peint, vitrerie, fenêtre, volet roulant, électricité, bris de glace. Devis gratuit, petits travaux acceptés sur les Lilas et à proximité. Tél. : 06 60 60 11 04

Recherche personne susceptible de faire des copies de K7 ou CD. Tél. : 01 48 97 06 78

Femme sérieuse et courageuse, cherche ménage, repassage. Tél. : 06 29 34 49 86

Professeur des écoles donne des cours de soutien scolaire, remise à niveau et suivi des devoirs pour primaire et collège, dans toutes les matières, dans la ville des Lilas ou à proximité. 20€ l'heure. Tél. : 06 76 80 77 45

Cours de yoga en ligne. Essai gratuit. Tél. : 06 41 69 85 70

Cours de piano à domicile. Professeur diplômé. A partir de 7 ans / adultes. Tél. : 06 41 69 85 70

Auto-entrepreneur dans le bâtiment réalise tous travaux de rénovation, carrelage, placo, parquets, pose de fenêtre, éclairage, peinture, enduits, devis gratuit, travail soigné. Tél. : 06 20 75 12 76

Particulier auto entrepreneur en brocante et occasion propose service de débarras, cave, appartement etc... et transport. Tél. : 06 68 74 27 31

Entreprise individuelle effectue tous travaux : maçonnerie, rénovation, plomberie, électricité, carrelage, parquet, peinture, papier peint etc... Tél. : 07 87 39 89 02

Prof de maths donne cours de maths, niveau 4ème à maths-sup, BTS, pour préparation concours, examens, soutien et révisions, présentiel ou distanciel. Tarifs dégressifs suivant fréquences horaires hebdomadaires. Tél. : 06 59 51 54 00

Jeune femme dynamique sérieuse cherche heure de ménage, aide aux personnes âgées, garde d'enfants. Tél. : 07 66 62 63 28

Repassage, nettoyage. Tél. : 07 52 48 34 90

Une femme gentille souriante cherche heures de ménage aide à domicile pour personnes âgées je cherche dans bureaux. Tél. : 07 81 75 48 31

Professeur de piano expérimenté propose des cours ludiques de piano tous niveaux, tous styles (classique, pop, jazz, improvisation) Tarif 30€/cours. Tél. : 06 23 58 26 33

Femme sérieuse cherche ménage, repassage et autres sérieuses. Tél. : 06 29 34 49 86

Bonnes affaires

Idéal en appoint ou vacances, sèche-linge portable (1kgs), soufflerie, 6 barres pliables, 3 vitesses séchage 1/2 à 4 h, 3 kg de linge maxi, arrêt sécurité. 13 cm x 12 x 26 (fermé) x 69 (ouvert). Neuf. 20€. Tél. : 06 72 36 64 38

Matelas massant-pro massage OM 5000K3. 30€ - 2 éléments triptyque laiton miroir+vitre 1m50 x 0,73 - 150€. Tél. : 06 62 42 27 37

Vends poupée belia année 50 avec sac à main chaussure robe jupon 70€. Tél. : 07 69 20 23 58

Vends puzzle de collection neuf en bois 50€ 500 pièces (valeur 130€). Tél. : 06 84 08 73 34

Vends table à chevet vintage en bois ancien travaillé 20€ avec dessus marbre - vélo adulte 25€. Tél. : 07 86 09 56 25

A vendre costume kenzo gris claire taille 52 ce qui équivaut à une taille 42 en pantalon vendue 50€ - Plus de brocante mais vous pouvez retrouver mes confitures différents parfums comme d'habitude. Tél. : 06 26 34 08 37

Vends meuble salle de bain/lavabo neuf 150€ deux portes armoires blanches neuves 20€ les deux. Tél. : 06 80 04 49 64

Vends ordinateur colonne (très bon état) avec écran plus imprimante epson DX4400 (neuve) - Rehausseur de chaise pour bébé avec table et dossier neufs le tout prix très intéressant. Tél. : 06 29 57 09 53

Vends valise h70 cm prix 20€ - Montre neuve 20€ - Plaque de plage H1m 20€. Tél. : 01 43 60 40 26

Lampe sur pied en bois marron ampoule halogène hauteur 1,65m 20€. Tél. : 06 95 94 02 69

Je vends collection de timbres prix à débattre. Tél. : 06 10 36 36 67

Immobilier

Loue place de parking dans un parking couvert et sécurisé situé 8 bd Eugène Decros, disponible de suite 80€. Tél. : 07 68 68 54 70

Urgent cause déménagement retraité lilasien recherche box ou garage ou petit hangar pour entreposer ses meubles et ses affaires. Tél. : 07 86 09 56 25

Box sécurisé à louer proche centre ville pour petit véhicule moto ou stockage si intéressé. Tél. : 06 21 77 73 87

Particulier habitant aux lilas, cherche à acheter maison même avec travaux. Tél. : 06 14 68 20 41



Retrouvez-nous sur Facebook
facebook.com/villedeslilas

Retrouvez de nombreuses informations sur les services et la vie de la ville, suivez les manifestations culturelles et sportives, découvrez des associations ou des personnalités Lilasiennes. Tout ce qui fait la richesse de la vie aux Lilas !

Publiez gratuitement votre petite annonce

À retourner à : Infos Lilas PA - Hôtel de ville - 93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas.

Votre nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Date :

Votre courriel :

Rubrique : ☐ Emploi/services

☐ Garde d'enfants ☐ Bonnes affaires

☐ Immobilier ☐ Auto/moto ☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au

167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

DU 16 DÉCEMBRE 2020
AU 20 FÉVRIER 2021

NAISSANCES

Maya CHETTAB
David AMZALLAG
Anaëlle AFERYAT
Maëlys POMMIER
Méline MAZET
Paul LASTENNET
Naya MOMBO CHEVALIER
Mila SADOUN
Rayen ELLEUCH
Leeloo GUILLOIS
Naya ZAÏDI
Jadon NGUYEN
Isaac MATTU
Mohammed BENZERGA

MARIAGES

Ezequiel FRAGÔSO et
Arnaud LERCH

DÉCÈS

Abdellatif BOUREKAT
Khudwunty GOPAUL
Ljubinki TESIC
Raymonde OSTAPOWICZ
Didier Lucien Simon BEDOUE
Georgios MARTIS
Bouid EZZIDANI
Jean Claude HIRSCH
Roger Jean DENIS
Marie MIRÉ
Léon SMADJA
Fernando Augusto
DOS SANTOS GUEDES

Petites histoires
de la Commune de 1871

Le Colonel Lisbonne et les Communards lilasiens

La Commune est tombée !
Dimanche 28 mai 1871,
à la Porte des Lilas (ou de
Romainville à l'époque), les
régiments de Versaillais se
sont rejoints. Les derniers
combattants communards
sont pris dans la nasse.

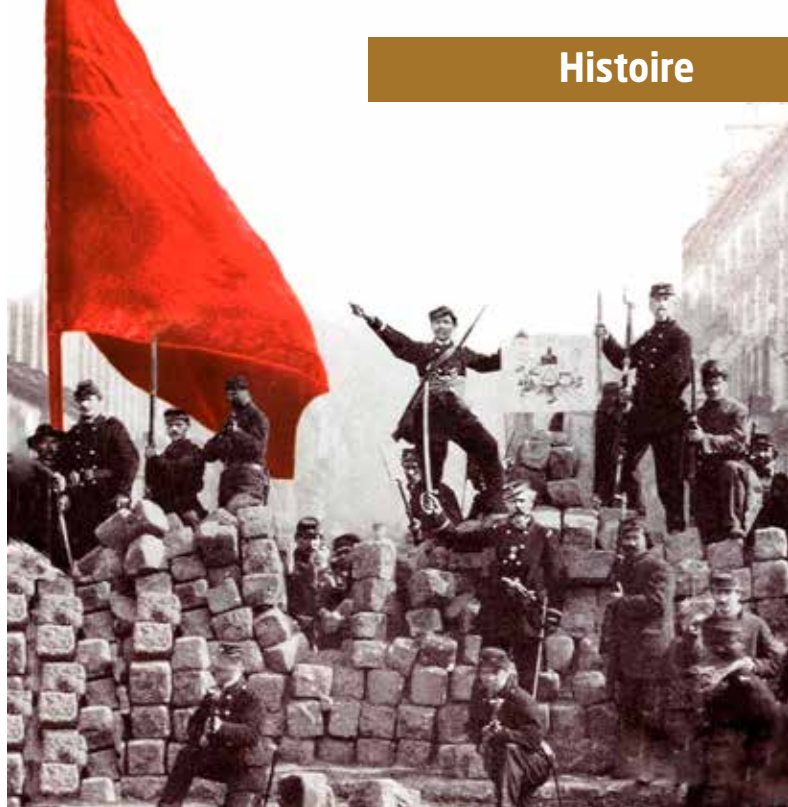
L'entrée des troupes de Thiers le 21 mai, par la Porte de Saint-Cloud, a marqué le début de ce qu'on appellera plus tard la « semaine sanglante ». Sept jours après, les derniers combats ont lieu aux Buttes Chaumont et au cimetière du Père-Lachaise où 147 fédérés finissent fusillés. Le bilan de cette guerre civile, qui a débuté le 18 mars, est lourd : de vingt à trente mille morts selon les sources.

Les Communards lilasiens

Depuis la reddition de la France devant les troupes de Bismarck, le 28 janvier, Les Lilas sont occupés par les Prussiens qui ont investi le Fort. La ville est coupée en deux avec une zone occupée par le vainqueur au Nord et une zone laissée libre au Sud. Pendant quatre mois, Les Lilas sont à l'écart du conflit. Mais avec la chute de la Commune, une vingtaine de Lilasiens sont arrêtés et jugés. 18 habitent la commune, 3 y travaillent et 4 ont eu la malchance d'y être simplement arrêtés. Certains attendront 4 ans pour être jugés par un tribunal guerre. Condamnés à la prison, ils effectuent leur peine aux bagnes de Belle-Île-en-Mer ou de Toulon. D'autres sont déportés en Nouvelle-Calédonie. Parmi ces bagnards du bout du monde : le jardinier Eugène Benjamin, le vernisseur sur cuir Auguste Devrigny et les menuisiers Pierre Milan et Joseph Rassin.

Maxime Lisbonne, le d'Artagnan de la Commune

Mais celui que l'histoire retiendra pour son rôle majeur dans la défense du Paris de la Commune, c'est Maxime Lisbonne. Ancien militaire, décoré pour ses faits d'armes mais revêché au point d'être exclu de l'armée, il a déjà du succès comme artiste dramatique quand la guerre éclate. Il y fait preuve de panache, mais aussi de qualités militaires, survivant aux balles, présent sur tous les fronts qu'on lui



demande de défendre. Il est à Issy, sur les remparts de Vanves à Auteuil, au Panthéon.... On dit que, s'il avait eu le commandement militaire de la capitale, il aurait sans doute empêché les troupes de Thiers d'en sortir, de se regrouper à Versailles et d'organiser le second siège de Paris.

Soigné à la Mairie des Lilas

Le jeudi 25 mai, sur une barricade du Château-d'Eau (place de la République) dont il a pris le commandement, Lisbonne reçoit une balle dans la cuisse. A terre, incapable de poursuivre, il est transporté dans une maison amie, puis à la Mairie du 20ème. Le lendemain, on l'évacue vers Romainville, loin des combats. Aux Lilas, il est interpellé par un capitaine prussien et doit être emmené au fort de Vincennes. Devant son état, le Maire des Lilas, Edmond Jacquet, obtient de le transférer sans tarder dans sa Mairie, alors au 80 rue de Paris. Un médecin civil soigne sa blessure, mais Jacquet ne peut le garder bien longtemps et il est transféré à l'hospice de Vincennes le 4 juin, tandis que le médecin est arrêté.

Le bagne, Louise Michel et la poursuite du rêve

Lisbonne est condamné deux fois à mort lors de procès entachés de faux témoignages. Sa peine est finalement commuée en déportation à vie. Il passera par le bagne de Toulon, avant d'être transféré en Nouvelle-Calédonie. Il y retrouvera sa camarade de lutte, Louise Michel, dont il avait déjà croisé le chemin durant la Commune. A son retour, après la loi d'amnistie de 1880, il fera d'ailleurs jouer l'une de ses pièces dans son théâtre. Ironiquement, Louise Michel et le colonel Lisbonne décèdent en 1905, l'année où l'une des mesures emblématiques de la Commune, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, portée par Aristide Briand, est enfin votée.

**Besoin d'aide
pour Parcoursup ?**

**Le Kiosque est là
pour t'accompagner à
toutes les étapes :**
choix des études, sélection des vœux,
lettre de motivation.

Rappel du calendrier :
Du 20 janvier au 11 mars :
inscription et formulation des vœux
Du 11 mars au 8 avril :
finalisation des vœux avec projet de motivation

Horaires du Kiosque :
9h30-12h30 / 13h30-17h30
fermé le mardi et vendredi matin

LE KIOSQUE
Espace jeunes de 12 à 25 ans

167, rue de Paris - 93260 Les Lilas - Tél : 01 48 97 21 10
www.ville-leslilas.fr

